Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 131 (2005)

Heft: 19: Implanter AlpTransit

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMISSION CENTRALE DES NORMES ET RÈGLEMENTS

La commission centrale des normes et règlements (CNR) a tenu sa 25e séance le 25 août dernier. La validité des cahiers techniques devant être formellement confirmée tous les trois ans, la CNR a prolongé jusqu'à fin 2008 le cahier 2003 «Crépis, enduits et systèmes de crépis et d'enduits d'assainissement » et le cahier 2021 «Bâtiments vitrés - Confort et efficience énergétique ».

Elle a ensuite approuvé la publication des normes SIA 380/4 « L'énergie électrique dans le bâtiment » et SIA 381/101 « Caractéristiques des matériaux de construction » (SN EN 12524). Cette dernière remplace la norme SIA 381/1 du même nom qui remonte à 1980. Aucun recours n'est possible contre cette norme européenne.

La CNR a autorisé le lancement de quatre projets: la révision de la norme SIA 243 « Portes » datant de 1990, sous la direction de la commission des normes du bâtiment, le remaniement de la norme SIA 493.000 « Fiches de déclaration des caractéristiques écologiques des matériaux de construction » dirigé par la même commission, et la rédaction d'un nouveau cahier technique 20xx, sur les valeurs clefs pour les pompes à chaleur, chapeautée par la commission pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment. Quant au projet moins habituel de « Standards pour l'exploitation de la forêt », mené sous la houlette de la commission pour les normes des infrastructures et de l'environnement, des questions demeurent sur la forme de cette publication, si bien que la formulation des objectifs devra faire l'objet d'une nouvelle présentation.

La CNR a également pris connaissance de cinq nouveaux projets. L'idée de confier à la commission pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment la rédaction d'un cahier technique 20yy traitant des prestations spéciales des concepteurs en installations du bâtiment a été rejetée, car c'est à la commission 108, responsable du domaine, qu'il revient de prendre en charge un tel projet. Les quatre autres propositions ont en revanche été approuvées, soit : la révision de la norme SIA 241 « Travaux de menuiserie » qui remonte à 1988, la clarification des besoins de normalisation en matière d'énergie dans l'industrie, l'élaboration d'une norme de cohésion sur la durabilité dans l'aménagement du territoire, ainsi que la mise au point d'aides au calcul dans le domaine énergétique. Les requêtes correspondant à ces projets doivent maintenant être formulées.

A l'interne, la CNR a approuvé de nouvelles annexes aux directives R72 régissant la normalisation, pris connaissance de l'état d'avancement du plan quinquennal et débattu la question du texte qui fait foi parmi les diverses versions linguistiques des normes. La fin de la séance a été consacrée à des informations fournies par les commissions sectorielles, au rapport du groupe travaillant sur la pérennité du domaine construit en Suisse, ainsi qu'aux récents développements dans le domaine relevant de la commission pour les conditions générales dans la construction (CGC).

> Dr Markus Gehri, secrétariat général SIA



Pour le renforcement des bétons, prescrivez **STRUX**[®], la fibre synthétique de **Nouvelle Génération**

En augmentant ductilité et durabilité des bétons, tout en alliant une plus grande sécurité et facilité de mise en oeuvre, les fibres $\mathsf{STRUX}^{\textcircled{R}}$ vous garantissent qualité et longévité de vos ouvrages en béton. En substitution des armatures métalliques traditionnelles dans les domaines suivants :

- Dallages au sol
- Radiers
- Aires de stockage extérieures
- Pistes cyclables et voirie
- Parkings
- Dallages résidentiels ...





Intégrateur de compétences depuis 1954

Nous sommes un Groupe d'Ingénieurs Conseils présent en Suisse, en France et sur le pourtour méditerranéen. Nous employons plus de 200 collaborateurs et réalisons en Europe et dans le monde des projets complexes et multidisciplinaires.

Dans le cadre du développement de notre Domaine Eau et Environnement, nous recherchons un(e):

Chef de projets en hydraulique

Tâches principales :

Vous dirigez des projets dans les domaines de l'hydrologie, des travaux hydrauliques et des dangers naturels (protection contre les crues) et souhaitez exprimer votre potentiel en prenant un rôle moteur dans le développement de nos prestations dans ces domaines.

Profil souhaité :

- Ingénieur en génie rural ou civil dipl. EPF
- 5 à 10 ans d'expérience en hydrologie, hydraulique fluviale, carte des dangers
- Personnalité responsable et structurée, dotée d'excellentes capacités d'organisation et de gestion
- Bons contacts avec les clients, notamment en Suisse
- Capacité à conduire des équipes d'ingénieurs
- Une certaine expérience à l'étranger serait un atout.

Lieu de travail : Lausanne ou à convenir

Si vous êtes intéressé(e) à relever des défis passionnants au sein d'équipes dynamiques, alors n'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature en mentionnant :

Réf. DE-08

BG Bonnard & Gardel Ingénieurs Conseils SA Monsieur Jean-Claude Brentini Av. de Cour 61

1007 Lausanne



INTER PROTECTION SA

Fini les problèmes de canalisation!

Grâce au système éprouvé LSE, tous les problèmes concernant les canalisations et conduites d'eau attaquées par la rouille sont résolus.

conduites d'eau attaquées par la rouille sont résolus. Le système LSE est le seul traitement intérieur de la tuyauterie sans travaux de dégagement et d'excavation. Ce système offre après nettoyage une protection contre l'oxydation garantie par un revêtement intérieur à base de résine époxyda



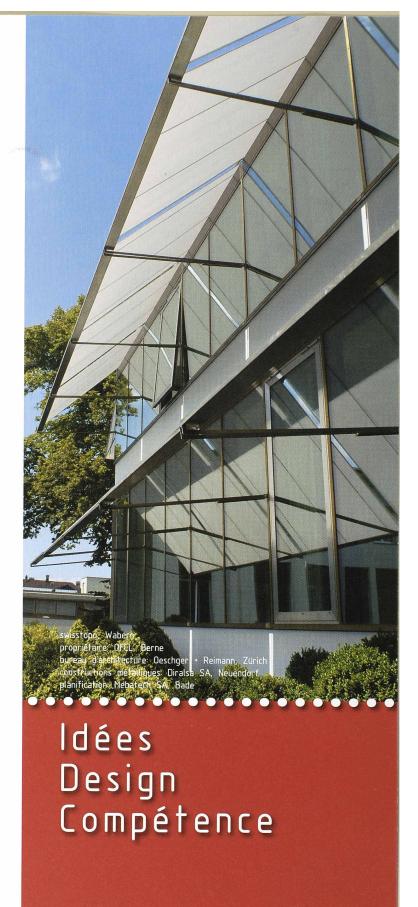
IP assainit avec succès depuis déjà plus de 15 ans avec le système LSE.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à:

interprotection@vtxnet.ch

3014 Berne Rodmattstrasse 35 Tél. 031 333 0434, Fax 031 333 0445 1053 Cugy/VD Chemin des Dailles 6 Tél. 021 731 1721, Fax 021 731 5091







Ostermundigenstrasse 73, 3006 Bern Telefon 031 340 22 22, Fax 031 340 22 23 info@kaestlistoren.ch, www.kaestlistoren.ch